

à l'UNION SPORTIVE THANN ATHLETISME
Association inscrite au registre du tribunal de Thann (volume16, folio n°4)
Section locale de l'Entente Haute Alsace

Adhésion

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Remplir lisiblement
l'ensemble des informations
MERCI

Je soussigné(e) Nom/Prénom :

Date et lieu de naissance : N° lic. Précédent (si réadhésion) :

Adresse : CP Ville :

Nationalité : Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Pour les mineurs, Téléphone parents :

Date certificat médical : **E-mail obligatoire** :

demande mon adhésion à.....pour la saison 2021/2022.

TARIFS

<input type="checkbox"/>	Licence Athlé Découverte Eveil athlétique (2013,2014, 2015) Poussins (2011-2012)	⇒ 120 Euros	Charte du club et de l'athlète à consulter et à signer
<input type="checkbox"/>	Licence Athlé Compétitions Benjamins à Masters (année naissance 2009 et avant)		
<input type="checkbox"/>	Licence Athlé Loisirs-Santé		
<input type="checkbox"/>	Licence Encadrement		

Je joins à ma demande :

la somme de Euros par chèque (possibilité de payer en 1 ou 2 fois)

Pass'sport 50€ sous condition de présentation de l'attestation du bénéficiaire

un **certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »** datant de moins de six mois au moment de la prise de licence sur le Si-FFA (1^{ère} licence ou passage de la catégorie BB à EA) et **une copie du questionnaire de santé** auquel j'ai répondu « non » à l'ensemble des questions (pour le renouvellement de licence). **Le certificat n'est plus obligatoire pour les Jeunes de moins de 18 ans, mais conseillé.**

J'accepte les conditions générales (page suivante) et je souhaite une attestation de paiement.

Réduction familiale de 10% sur le montant de la cotisation, soit 12€, à partir de la 2^{ème} personne (sauf si famille bénéficie de l'allocation Pass'sport).

Le dossier d'inscription est à remettre complet début septembre à votre entraîneur.

Rentrée pour l'école d'athlé le 13/09/21 à 17h15 au stade. Les entraîneurs se tiennent à disposition des parents pour toute question ou renseignement.
Renseignements sur notre site internet : www.us-thann-athletisme.fr

=> Charte de l'Athlète jointe au document d'inscription à consulter et à signer.

• Certificat médical

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour les Licences Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

• Droit à l'image

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

- J'accepte l'utilisation de mon image Je refuse l'utilisation de mon image

• Loi informatique et libertés (loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- J'accepte la transmission des informations Je refuse la transmission des informations

- **Prise en charge des mineurs.** Pour les enfants mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'entraîneur et le confier. En cas d'absence de l'entraîneur, 15 minutes après l'horaire normal de l'entraînement, l'activité est annulée. Les parents dégagent la responsabilité de l'association, pour les enfants venant seuls aux activités. Nous encourageons les parents à accompagner leur enfant au stade.

Date et Signature du demandeur :

Autorisation et signature des parents

si la demande d'adhésion est formulée par une personne mineure

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS USTA POUR LA SAISON 2021-2022

Manifestation	Lieu	Date	Horaires (amplitude)
La Festivale de Thann	Thann	2 avril 2022	17h – 22h
Courses du Lac de KRUTH (Label régional)	Lac de Kruth- Wildenstein	4 juin 2022	17h – 22h
Fête du sport	Thann	Date à préciser	Horaire à préciser
Course de relais – Buvette Crémation 3 sapins	Thann	30 juin 2022	16 h – 1h
Meeting Leclerc	Stade Thann	juillet 2022 (à préciser)	18h – 22h
Les Courses du Grand Ballon (Label national)	Willers-sur-Thur	28 août 2022 (sous réserve de changement)	8h – 17h